

## Musée du Temps - Exposition «L'Arpenteur du Roi, Vauban et Besançon» - Demande de subventions

*M. l'Adjoint ROIGNOT, Rapporteur :*

### I - Exposition l'Arpenteur du Roi, Vauban et Besançon

Le Musée du Temps propose, de début juillet 2007 au 31 décembre 2007 à l'occasion des célébrations du Tricentenaire de la mort de Vauban une exposition apportant un éclairage sur le personnage et sur les chapitres de l'histoire de la ville qui lui est liée : l'Arpenteur du Roi, Vauban et Besançon.

Compte tenu de l'intérêt de cette exposition, des demandes de mécénat et de subvention ont été adressées à un certain nombre d'organismes et sociétés proches du Musée ou du thème de l'exposition.

Dépenses prévisionnelles		Recettes	
Conception scientifique	25 000 €	Ville	240 000 €
Scénographie	36 000 €	État (DRAC)	18 000 €
Réalisation scénographique	150 000 €	Conseil Général	15 000 €
Collections (prêts et restauration)	60 000 €	Conseil Régional (en attente)	30 000 €
Action culturelle médiation et édition	42 000 €	Mécénat (en attente)	10 000 €
Total estimatif	313 000 €	Total estimatif	313 000 €

A ce jour, la Direction Régionale des Affaires Culturelles Franche-Comté se propose d'apporter un soutien financier de 18 000 € et le Département du Doubs un soutien financier de 15 000 €.

Des soutiens financiers complémentaires sont en cours de traitement.

Le Conseil Municipal est donc invité à autoriser M. le Maire à :

- solliciter ou confirmer les subventions auprès de ces collectivités,
- inscrire par décision modificative au budget de l'exercice courant au vu des notifications les montants alloués :

\* 15 000 € en recettes d'investissement au chapitre 13.322/1313.509.53000 réaffectés en dépenses au chapitre 23.322/2316.509.53000 et

\* 18 000 € en recettes de fonctionnement au chapitre 74.322/74718.53000 réaffectés en dépenses au chapitre 011.324/6042 6002/53000.

### II - Restauration des peintures murales

Le Musée du Temps va procéder, dans le cadre de l'exposition «L'Arpenteur du Roi, Vauban et Besançon», à la restauration d'une partie des peintures murales du Palais Granvelle, dans l'actuelle salle des partenaires. Celle-ci semble en effet avoir été peinte spécialement pour l'arrivée de Louis XIV. Les quatre panneaux choisis pour restauration représentent un blason aux armes de France, une ville conquise par Louis XIV, et deux motifs décoratifs de guirlande et corbeille de fruits.

Juliette Rollier-Hanselmann, restauratrice peintures, a été retenue pour ce travail, avec l'aval du service des Monuments Historiques de la DRAC Franche-Comté.

Le montant total de cette prestation s'élève à 13 500 € HT soit 16 146 € TTC.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

- \* DRAC : 50 % du montant HT soit 6 750 €
- \* Département du Doubs : 25 % du montant HT soit 3 375 €
- \* Ville : solde restant et TVA soit 6 021 €.

Le Conseil Municipal est donc invité à autoriser M. le Maire à :

- solliciter la (ou les) participation(s) financière(s) de la DRAC, de la Région de Franche-Comté ou du Département du Doubs,

- inscrire par décision modificative au budget de l'exercice courant au vu des notifications les montants alloués en recettes d'investissement au chapitre 13.322/ 1311.509.53000 réaffectés en dépenses la totalité des sommes obtenues au chapitre 23.322/2316.509.53000, la ville s'engageant à prendre à sa charge les financements non acquis.

**«M. LE MAIRE :** Vous avez pu voir d'ailleurs qu'il y avait dans un quotidien régional, pour ne pas le citer «l'Est Républicain» un dossier sur Vauban remarquablement bien fait. Ce dossier a été diffusé à 600 000 exemplaires sur toute la France par la presse quotidienne régionale et donc l'image de Besançon et de Vauban a été très largement diffusée sur l'ensemble de la France, il y a un très bon travail qui a été fait, donc merci aux auteurs».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 5, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter l'ensemble de ces propositions.

*Récépissé préfectoral du 21 mai 2007.*